

Madame, Monsieur,

Il y a quelques jours, vous avez été nombreux à me faire confiance pour le premier tour de l'élection législative, et je vous en remercie. Ce dimanche 7 juillet, lors du deuxième tour, c'est de l'avenir de la France dont vous déciderez.

Une question simple s'impose : qui pour gouverner le pays dans les années à venir ?

Il y a d'un côté le bloc central dont je suis la représentante actuelle qui unit depuis les sociaux-démocrates à la droite gaulliste. Vous connaissez mon engagement et ma détermination.

Il y a de l'autre côté, l'extrémisme, que j'ai pu voir très souvent renier principes et convictions, dans le seul but de paralyser notre institution : l'Assemblée nationale.

Nous voulons protéger nos valeurs républicaines en défendant l'ordre et l'autorité.

Nous voulons défendre une grande ambition pour notre pays en continuant à **réindustrialiser** et à **créer des emplois.**

Nous voulons inventer l'avenir et défendre une **écologie** positive qui agit sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la **biodiversité.**

Nous voulons agir pour la justice sociale et **l'égalité des** chances, notamment pour nos enfants et notre jeunesse.

Nous voulons au fond d'une société du respect et de la concorde ; de la stabilité pour agir efficacement au service du pays.

Le 7 juillet prochain, votez pour fédérer les forces républicaines.

Votez

Incerement,

Notre députée de proximité,

Lachitia laint laul

Votre Présidente du Conseil Départemental ainsi que votre Présidente du Conseil Régional, s'engagent à nos cotés

Élue de proximité, à la fois accessible et déterminée, engagée notamment dans le droit des femmes, Laetitia Saint-Paul sait défendre avec pugnacité les grands dossiers locaux à Paris comme le casino de Saumur. Officier de carrière, elle incarne par son parcours, une dimension importante de notre territoire, l'armée. J'ai toujours plaisir à travailler avec elle au service des habitants et du territoire.

Florence Dabin, Présidente du Conseil Départemental de Maine-et-Loire





Saint-Paul. Face à la menace inédite que font peser les extrêmes, notre pays, notre région, le département de Maine-et-Loire ont besoin d'une députée comme elle : courageuse, enracinée, déterminée à porter un projet clair, sérieux et crédible pour l'avenir de la France. Chaque voix compte pour faire barrage aux populistes : mobilisons-nous!

Christelle Morançais, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

En 2022, vous nous avez confiance, à Philippe Algoët et à moimême. Vous nous avez fait l'honneur de nous renouveler votre confiance avec davantage de force qu'en 2017 en nous réélisant avec plus de 60% des suffrages exprimés.

Nous nous étions engagés alors à soutenir les projets locaux sans préjugé politique, pour notre bien commun. Cela a pris différentes formes : de l'évolution de la loi pour implanter un casino souhaité par les élus de Saumur depuis trente ans, d'un amendement pour le maintien des dotations de l'État pour les communes nouvelles notamment à Doué-en-Anjou, de la mise en œuvre d'une expérimentation labellisée par le ministère de l'Agriculture pour la bio énergie à Lys-Haut-Layon.

Nous nous étions engagés à ancrer la ruralité dans chaque loi et en deux ans, nous avons pu inaugurer de nouvelles maisons France Services comme à Gennes Val-de-Loire et de nouvelles maisons de santé comme à Bellevigne-les-Châteaux. Quel que soit le domaine, nous nous sommes appropriés tous

les projets portés localement, nous en avons fait la promotion à Paris et nous les avons vus aboutir. Efficacité et ténacité sont nos maîtres-mots.

La dissolution a mis un coup d'arrêt à d'autres initiatives que vous m'avez collectivement encouragée à défendre :

Mes travaux au sein du groupe d'études Eau et Biodiversité, créé parce que vous me l'avez demandé, se sont déjà concrétisés par la remise en eau de l'étang de Beaurepaire. La Loire et les rivières, partie de notre identité commune, resteront toujours au cœur de mes préoccupations.

La proposition de loi pour la pénalisation des « rave party » pour que le nonrespect des lois soit davantage sanctionné et dissuasif.

Le combat contre les violences sexuelles dans la fonction publique en général et au sein des armées en particulier. L'État se doit d'être exemplaire.

Je partage votre exigence : les lois doivent s'appliquer partout, pour tous, sans exception.

Laetitia SAINT-PAUL 43 ans, mariée et mère de deux enfants



Officier de carrière de l'armée de Terre, j'ai été élue députée en 2017 et élue vice-présidente de l'Assemblée nationale en 2019. Vous m'avez réélue en 2022.

Je vis dans un village des bords de Loire et considère qu'être députée c'est être une élue locale qui exerce un mandat national avec une dimension internationale au service de mes concitoyens.



Philippe ALGOËT 68 ans, marié, quatre enfants et sept petits-enfants

Médecin de famille de 1984 à 2020

Entre 1995 et 2020, Maire de Vihiers puis de la commune nouvelle de Lys-Haut-Layon. Actuellement conseiller municipal de Lys-Haut-Layon et conseiller communautaire du Choletais.

Ensemble, défendons une vision durable et moderne de notre territoire Ensemble, construisons l'avenir!

Nous contacter

- → laetitiastpaul2024@gmail.com
- → 06 48 54 27 00

Suivez-nous sur Facebook



Vous n'êtes pas disponible pour voter le dimanche 7 juillet ?

→ ensemble-2024.fr/procurations